

La terre Panamu, sis à Panatama, ci-dessus désignée, appartient  
à la nomme Biataui.

Fait et arrêté à Omoa le dix-huit avril mil neuf cent cinq  
Les membres de la Commission

155

*[Signatures]*

n° 1779  
N° 1515 des Enquêtes

Déclaration. Revendication de la femme Cicitau, cultivateur  
domiciliée à Nagamorti.

Le nomme Vaiktau, nat. présent, âgé de vingt-neuf ans mil neuf  
cent cinq et a revendiqué pour la femme Biataui, son épouse et mandataire  
verbal, la terre Taetia, sis à Panatama, d'une contenance de un hectare  
quatre-vingt-cinq ares, plantée de Cocotiers. Bornes au Nord par la montagne, au Sud  
par un Chuitau. à l'Est par la terre Espada, à l'Ouest par la terre Maimse.

Lui-même ne possède pas de terre, nous avons procédé à l'instant  
à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui  
appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonne

La terre "Taetia", sis à Panatama, ci-dessus désignée, appartient  
à la nomme Biataui.

Fait et arrêté à Omoa le dix-huit avril mil neuf cent cinq  
Les membres de la Commission

*[Signatures]*

n° 1780  
N° 1517 des Enquêtes

Déclaration. Revendication au nomme Taitaei, Cultivateur,  
domicilié à Panau.

Le nomme Taitaei, nat. présent, âgé de vingt-neuf ans mil neuf  
cent cinq et a revendiqué la terre Ceterhoa, sis à Panau, d'une contenance  
de un hectare sept ares, quatre-vingt-cinq centiares, plantée de Cocotiers et  
maquis. Bornes au Nord par la terre Pepes, au Sud par la terre Panama,  
à l'Est par la terre Hictia, à l'Ouest par la terre Temoncha.

Lui-même ne possède pas de terre, nous avons procédé à l'instant  
à une enquête administrative de laquelle il résulte que la dite terre lui  
appartient depuis longtemps.

Par ces motifs

Ordonne

La terre "Ceterhoa", sis à Panau, ci-dessus désignée, appartient  
au nomme Taitaei.

Fait et arrêté à Omoa le dix-huit avril mil neuf cent cinq  
Les membres de la Commission

*[Signatures]*